



# Marchés de gros et restaurateurs indépendants s'allient

**La convention signée entre la Fédération des marchés de gros et Tables & Auberges de France vise à valoriser une consommation de proximité.**

La Fédération des marchés de gros (FMGF) et celle des Tables & Auberges de France ont signé le 8 septembre à Rungis une convention de partenariat « visant à créer de nouvelles synergies autour de la proximité, la qualité, la convivialité et la valorisation des savoir-faire entre chefs et producteurs ». La Fédération



> J.-J. Polzan (FMGF), S. Layani (Semmaris) et J. Lanau (Tables et Auberges de France).

des Tables & Auberges de France, créée en 1995, rassemble plus de 2 000 établissements indépendants (hors chaînes) appartenant à diverses typologies de restauration, des tables de prestige aux bistrotts gourmands. Cette convention vise une meilleure connaissance mutuelle, mais aussi à permettre au grand public d'identifier les commerces s'inscrivant dans une démarche d'approvisionnement via les marchés de gros mettant en avant « une consommation

de proximité valorisée et privilégiée », indique la convention. Le champ de l'accord est vaste. Les Tables & Auberges de France organiseront des parcours de formation au sein des marchés de gros, qui en feront eux-mêmes la promotion auprès de leurs clients. Les membres des deux fédérations participeront à

des événements (comme la Fête de la gastronomie) et s'engagent à mettre en place un plan de communication commun. Enfin, des actions pourraient être montées au niveau local comme des visites de site ou un meilleur accès au marché. Pour la FMGF, la convention est l'occasion de populariser le macaron « Créateurs de proximité », présenté en avril dernier en partenariat avec la Confédération des commerçants de France.

**Bruno Carlhian**